



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Liberia

Question au Gouvernement n° 701

Texte de la question

### AFFRONTEMENTS AU LIBÉRIA

**M. le président.** La parole est à M. Michel Voisin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Michel Voisin.** Madame la ministre de la défense, de très violents combats ont éclaté au cours de la semaine dernière à Monrovia, la capitale du Liberia. Ils opposent les forces gouvernementales aux rebelles du LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie. L'Union européenne et les Nations unies ont lancé, dès vendredi dernier, un ordre d'évacuation des ressortissants étrangers résidant dans la ville afin qu'ils ne soient pas pris à partie dans ces affrontements.

Bien que les rebelles semblent s'être repliés samedi soir de quelques kilomètres, les combats se sont poursuivis au nord-ouest de la capitale. Dès hier, les soldats français ont commencé à évacuer des ressortissants étrangers des bâtiments de la délégation de l'Union européenne où 120 ressortissants européens et agents des Nations unies, dont une vingtaine de Français, avaient trouvé refuge. Madame la ministre, pouvez-vous nous informer sur le déroulement de cette opération, nous donner des précisions sur la situation de nos soldats sur le terrain ainsi que sur les contours de la mission que vous leur avez confiée ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

**Mme Michèle Alliot-Marie**, ministre de la défense. Monsieur le député, devant la dégradation de la situation sécuritaire à Monrovia, l'évacuation des ressortissants étrangers a en effet été décidée. Cette opération a été menée dans la journée du 9 juin, c'est-à-dire hier, grâce à la très grande réactivité de nos troupes permise par leur repositionnement. Le transport de chalands de débarquement *Orage*, qui est en mission permanente dans le golfe de Guinée, a été engagé en étant appuyé par des renforts venus de Côte-d'Ivoire, notamment des hélicoptères. On a commencé par un dispositif de sécurisation dans un point de regroupement, puis les hélicoptères ont procédé à l'évacuation de 535 ressortissants, dont 47 Français et membres de l'Union européenne, 86 Américains, 149 Africains et 175 Libanais. Le transport de chalands de débarquement a quitté la zone dès lundi soir quand le point de regroupement a été vide. Cette opération montre, encore une fois, la pertinence du système de repositionnement de nos troupes. Il montre aussi, je me plais à le souligner, l'excellence et le professionnalisme de nos soldats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

**Auteur :** [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription :** Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 701

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : défense

**Ministère attributaire** : défense

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 11 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2003